

L'ÉDUCATION À L'ORIENTATION (Collège et Lycée)

Synthèse établie à partir des circulaires du 31 juillet 1996 (BO n°31 Sept. 1996) pour le collège, et du 1^{er} octobre 1996 (BO n°36 octobre 96) pour le lycée. Il s'agit d'un résumé libre du contenu de la circulaire.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

COLLÈGE	LYCÉE
<p><i>Associer à l'orientation une nouvelle démarche éducative visant à développer chez les élèves des compétences pour effectuer des choix d'orientation de manière autonome et responsable au moment où ils auront à les faire.</i></p>	<p>Par une éducation et une information approfondies, l'élève doit pouvoir se déterminer en pleine connaissance des exigences des enseignements supérieurs et de leurs débouchés, parallèlement à la démarche d'éducation engagée au collège.</p>

LES ACTEURS

	Chef d'établissement	Professeur principal	Documentaliste	Conseiller principal d'éducation	Conseiller d'orientation-psychologue	Professeur	Parents d'élèves
COLLÈGE	est responsable de l'ensemble du dispositif impulse les actions s'appuie sur le COP en tant que conseiller technique	coordonne les actions d'éducation à l'orientation menées dans les séquences spécifiques ou à travers les différentes disciplines assure la liaison entre tous les membres de l'équipe éducative et le suivi des actions	forme les élèves à la recherche et à l'exploitation des informations travaille en collaboration avec les enseignants et le COP	apporte son concours par sa connaissance des élèves et de l'organisation de l'établissement facilite le dialogue avec les élèves et leur famille	participe à l'élaboration du programme d'orientation de l'établissement propose des activités spécifiques dans le cadre de la connaissance de soi, des métiers et des formations conduit les entretiens permettant l'individualisation des actions	Participe, dans le cadre de sa discipline, aux objectifs transversaux ou spécifiques (voir plus haut)	Les délégués au conseil d'administration et au conseil de classe sont associés à l'élaboration et au suivi des actions
LYCÉE	Est responsable du programme annuel d'éducation l'orientation, intégré au projet d'établissement.	Est impliqué prioritairement dans le programme. Veille à conseiller individuellement les élèves chaque fois que cela est nécessaire.	Est impliqué prioritairement dans le programme. Identification d'espace d'éducation à l'orientation dans les CDI	Est impliqué prioritairement dans le programme.	Est impliqué prioritairement dans le programme. Veille à conseiller individuellement les élèves chaque fois que cela est nécessaire.	Aident chaque élève à prendre la mesure de ses potentialités Concourent à enrichir la représentation que les élèves se font du monde environnant	

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES (Compétences à acquérir)			
	CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL, REPRÉSENTATION DES MÉTIERS	CONNAISSANCE DES SYSTÈMES DE FORMATION	CONSTRUCTION D'UNE REPRÉSENTATION POSITIVE DE SOI
COLLÈGE	<p><i>Connaître les grands secteurs d'activités et, pour chacun d'eux, quelques métiers qui les composent. Utiliser une gamme variée de descripteurs pour observer et analyser une activité professionnelle</i></p> <p><i>Ordonner et classer les métiers selon différents critères</i></p> <p><i>Appréhender les effets des évolutions des techniques sur les activités professionnelles à travers quelques exemples</i></p> <p><i>Connaître quelques données majeures de l'économie, en commençant par celles liées à l'environnement local</i></p> <p><i>Connaître l'organisation, les grandes fonctions et la vie des entreprises de tailles et de natures différentes</i></p> <p><i>Identifier les caractéristiques du marché de l'emploi et les conditions d'insertion par grands secteurs professionnels</i></p>	<p><i>Connaître le schéma général des voies de formation initiale, à temps plein, par alternance, continue.</i></p> <p><i>Connaître les principaux diplômes</i></p> <p><i>Connaître l'organisation et le fonctionnement des voies d'études en lycée et en lycée professionnel, et pour chacune d'entre elles, les procédures d'orientation et d'affectation correspondantes, ainsi que les compétences attendues des élèves</i></p> <p><i>Connaître les ressources locales de la carte des formations</i></p>	<p><i>Etre capable de s'auto-évaluer en termes de compétences et de connaissances sans se limiter aux seules capacités développées dans le cadre des apprentissages scolaires (prendre conscience de ce que l'on sait faire, être capable de valoriser ses réussites et d'analyser ses échecs)</i></p> <p><i>Etre capable d'identifier et de hiérarchiser ses intérêts et ses aspirations personnelles</i></p> <p><i>Savoir intégrer la dimension temporelle inhérente à l'élaboration de tout projet (savoir anticiper, se projeter...)</i></p> <p><i>Dans la perspective d'une prise de décision d'orientation autonome, être capable : d'évaluer une situation en termes d'avantages et d'inconvénients (savoir apprécier les difficultés, les obstacles) ; de faire des compromis ; de prévoir des solutions alternatives</i></p>
LYCÉE	<p>En 2^{nde} : Approfondir les compétences déjà acquises dès le collège dans l'approche des activités professionnelles et de l'environnement social et économique.</p> <p>En 1^{ère} : En s'appuyant sur les documents nationaux et académiques, faire le lien entre : offre de formation nationale ou locale, exigences et contenus de formation et possibilités d'entrée dans la vie active.</p> <p>Aider à identifier les lieux ressources pour l'information et l'orientation à l'université et en dehors du système éducatif.</p> <p>Concourir à enrichir la représentation que les élèves se font du monde environnant.</p>	<p>En 2^{nde} : Informer sur les caractéristiques des différentes séries du baccalauréat et les voies de formations qui les prolongent.</p> <p>En 1^{ère} : Conduire les élèves à réfléchir sur les enseignements de spécialité de terminale. Organiser une exploration plus précise des poursuites d'études possibles dans l'enseignement supérieur.</p> <p>En s'appuyant sur les documents nationaux et académiques, faire le lien entre : offre de formation nationale ou locale, exigences et contenus de formation et possibilités d'entrée dans la vie active.</p> <p>En T^{ale} : Amener les élèves à réfléchir sur les poursuites d'études possibles et sur les exigences des formations.</p> <p>Aider à identifier les lieux ressources pour l'information et l'orientation à l'université et en dehors du système éducatif.</p>	<p>Prendre appui sur la construction d'une image de soi positive et réaliste.</p> <p>Aider chaque élève à prendre la mesure de ses potentialités</p>

Document donné à titre indicatif

MODALITÉS D'ACTIONS

*L'ensemble des actions concourant à l'éducation à l'orientation constitue le programme d'orientation qui est partie intégrante du projet d'établissement.
La cohérence globale s'établit entre 3 grandes modalités d'action :*

Un programme annuel d'éducation à l'orientation est élaboré en étroite relation avec le centre d'information et d'orientation.

	Actions intégrées aux disciplines	Actions spécifiques	Conseils individualisés
COLLÈGE	<p>Développer les compétences transversales citées</p> <p>Faire découvrir la place et l'impact de sa discipline dans le monde socioprofessionnel pour contribuer à donner du sens aux apprentissages</p> <p>Mettre en place des pratiques évaluatives valorisantes pour l'élève</p>	<p>Actions sur temps spécifique pour la connaissance des métiers et des formations</p> <p>Séances centrées sur la connaissance de soi, l'exploration des intérêts...</p>	<p>Nécessité d'une phase d'individualisation.</p> <p>Deux acteurs principalement concernés : le professeur principal et le COP</p>
LYCÉE	<p>En 2^{nde} : Prendre appui sur les possibilités de découverte qu'offre les options de seconde de détermination.</p> <p>En 1^{ère} : Informations quantitatives, qualitatives sur les réussites de chacune des séries du baccalauréat.</p> <p>En T^{ale} : Approfondir la connaissance de l'enseignement supérieur : Contenus et exigences disciplinaires, méthode de travail, conditions de réussite.</p>	<p>En 2^{nde} : Plages obligatoires d'information sur les séries du baccalauréat, les grandes lignes des cursus de l'enseignement supérieur, les passerelles et les différentes modalités de formation s'offrant à eux : temps plein, alternance etc...</p> <p>Approches plus thématiques autour :</p> <p>De la connaissance des grands secteurs de l'activité économique, des professions et de leurs conditions d'exercice (compétences, qualités personnelles, contraintes ...)</p> <p>De la découverte des champs disciplinaires de l'enseignement supérieur (sciences humaines, sciences, technologies)</p> <p>De la connaissance de soi, de ses goûts et potentialités.</p> <p>Organisation de rencontre avec des intervenants extérieurs, de vidéoconférences, de forum.</p> <p>En 1^{ère} : Rencontres thématiques autour de chacune des séries du baccalauréat en insistant sur les débouchés, informations, quantitatives, qualitatives sur les réussites de chacune des séries du baccalauréat, informations pratiques sur les conditions d'accès des formations supérieures, (organisation, durées, localisations etc....)</p> <p>En T^{ale} : Exploitation des portes ouvertes dans les universités. Interventions d'anciens élèves, d'enseignants chercheurs. Travaux en petits groupes animés par les professeurs et les conseillers d'orientation-psychologues</p> <p>Informations sur l'organisation des procédures d'inscription dans les formations supérieures.</p>	<p>À tous les niveaux, l'équipe éducative et plus particulièrement le professeur principal et le conseiller d'orientation-psychologue veillent à conseiller individuellement les élèves chaque fois que cela est nécessaire.</p>

Document donné à titre indicatif

COMPÉTENCES ET SAVOIRS TRANSVERSAUX

COLLÈGE	<p><i>Savoir utiliser les sources d'information et de conseil</i> <i>Sélectionner des informations, en fonction de critères donnés, dans des situations de communication diverses (écrit, audiovisuel, multimédia, échanges oraux...)</i> <i>Savoir s'auto évaluer dans les domaines des méthodes de travail et des résultats scolaires</i> <i>Evaluer une situation en termes d'avantages et d'inconvénients (savoir-faire des compromis et savoir prévoir des solutions alternatives)</i> <i>Savoir travailler en équipe</i> <i>Savoir construire et utiliser des démarches d'observation</i></p>
	<p>Donner à chacun les outils d'analyse et les connaissances qui peuvent fonder une décision raisonnée. Aider chaque élève à prendre la mesure de ses potentialités.</p>
LYCÉE	

ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

COLLEGE	<p><i>Définir une progression : aller du concret au formel, de l'exploration du milieu proche au milieu plus lointain, de l'extérieur à la connaissance de soi. Le cycle central (5^e-4^e) privilégie la découverte, l'exploration ; le cycle d'orientation (3^e) la formalisation dans la perspective d'un premier choix</i> <i>Diversifier les chemins d'accès à l'information et placer l'élève en position d'agir : familiariser l'élève avec les centres documentaires, les banques de données informatiques, organiser des visites d'entreprises, des rencontres avec des adultes...</i> <i>Faire en sorte que l'élève puisse percevoir la cohérence des différentes interventions : construire des actions en équipe, constituer un dossier individuel</i> <i>Prendre en considération l'évolution affective et cognitive du jeune : dans la conception des actions, dans la phase d'individualisation</i> <i>Respecter la personnalité du jeune : éviter les pressions en distinguant éducation à l'orientation et procédures d'affectation</i> <i>Associer les parents au processus : l'information sur les actions vise à l'enrichissement du dialogue et la recherche de leur implication constructive, par des rencontres avec l'équipe éducative</i></p>
	<p>Au cours des trois années du lycée l'EàO doit permettre une construction progressive de choix hiérarchisés. S'attacher à remettre en cause les représentations stéréotypées en prenant appui sur la construction d'une image de soi positive et réaliste. Il appartient à l'équipe éducative de choisir les méthodes et outils qui seront utilisés en complément des documents ONISEP. L'activité des élèves et leur responsabilité dans l'organisation des actions seront constamment recherchées. Les actions retenues s'inscrivent dans un calendrier prévisionnel articulant les actions relevant de l'établissement, et les actions d'initiatives académiques ou nationales. Les délégués de classe peuvent se voir confier un rôle dans l'organisation des actions. Organisation d'actions de professeurs principaux à la connaissance à la connaissance du système des formations supérieures, informations réciproques des enseignants des lycées et des enseignants chercheurs sur les continuités disciplinaires.</p>
LYCEE	